

# COMPRENDRE MA FACTURE

Vous venez de recevoir votre facture pour le règlement du solde de l'année 2024 (juillet-décembre) de la redevance incitative des déchets. Voici les éléments de réponse à vos questions les plus courantes sur le fonctionnement du service.



## 2 FACTURES ANNUELLES

Pour chaque année civile, deux factures vous sont envoyées.

Une première facture appelée **ACOMPTE**. Elle est calculée en fonction du volume de votre bac et tient compte du forfait minimum facturable : soit 5 levées par bac, soit 20 ouvertures de bornes enterrées.

La seconde facture appelée **SOLDE** s'ajuste en fonction du nombre de levées effectivement réalisées dans l'année complète ou du nombre de dépôts de sacs pour les usagers des bornes enterrées.

## OBJET

Pour les foyers équipés de bacs  
PART PF = Forfait de base  
120L OM OMR = bac de 120 L  
240L OM OMR = bac de 240 L  
P : 010BXXDXC = n° de puce

Pour les foyers équipés de badges pour l'utilisation des conteneurs enterrés.  
Forfait Visite pour 80 Passages= Badge LXXXX : référence de votre badge

## MODALITÉS DE PAIEMENT

Pour régler votre facture en ligne, connectez-vous au site [www.trions.fr](http://www.trions.fr)

## DESTINATAIRE

Le résident à l'adresse indiquée désigné comme l'usager. C'est la personne qui utilise la collecte des déchets.

## MONTANT DU FORFAIT

Exprimé hors-taxe, ce montant correspond au forfait semestriel de base. Ce forfait, qui ne tient pas compte du nombre de levées (ou de dépôts pour les usagers de bornes enterrées), est calculé en fonction de la taille du bac de collecte (120L, 240L, etc).

## SOMME À PAYER

Le montant à payer par l'usager. (toutes taxes comprises)

## RÉFÉRENCES

Les références à rappeler à l'administration lors de tout échange portant sur la facture.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNÉVILLE À BACCARAT  
11 BIS AVENUE DE LA LIBÉRATION  
54300 LUNÉVILLE  
N° SIRET : 20007032400070  
Email : [contact@trions.fr](mailto:contact@trions.fr)  
Tél : 0 800 710 387  
Ouverture : Les lundi, Mercredi, Vendredi de 9h à 12h / Lundi au vendredi de 14h à 17h  
1er Janvier au 30 Juin 2023  
Facture n° : 16862  
Référence payer : 16382  
Date émission : 16 Octobre 2023  
Date limite de paiement : 16 Novembre 2023

COMMUNAUTÉ de COMMUNES du TERRITOIRE de Lunéville à Baccarat  
MME PIERRETTE ARONNAX  
23 RUE ABRAHAM LINCOLN  
54120 BERTRICHAMPS  
FRANCE

FACTURE INTERMEDIAIRE - REDEVANCE INCITATIVE DES ORDURES MENAGERES DU 1ER JANVIER AU 30 JUIN 2023  
Lieu de production : MME PIERRETTE ARONNAX 23 RUE ABRAHAM LINCOLN 54120 BERTRICHAMPS

| Objet                         | Période                 | Forfait semestriel HT | TVA sur semestre 10% | Forfait semestriel TTC |
|-------------------------------|-------------------------|-----------------------|----------------------|------------------------|
| PART PF 120L OMR P-0113750001 | 01/01/2023 - 02/05/2023 | 81,25                 | 8,13                 | 89,38                  |
| PART PF 240L OMR P-0112837A37 | 02/05/2023 - 30/06/2023 | 22,42                 | 2,24                 | 24,66                  |
| <b>Total Général :</b>        |                         |                       |                      | <b>114,04 €</b>        |

Vous trouverez les dates de vos levées au verso de cette facture.  
Cette facturation ne tient pas compte du nombre de levées.  
Il s'agit d'un acompte représentant 50% du forfait de base.  
La régularisation du montant dû sera effectuée lors de la facturation du 2ème semestre en fonction du nombre de levées réalisées au cours de l'année.

A retourner avec le règlement

| MODALITES DE PAIEMENT en ligne par CB  | REFERENCES   |
|--|--|
| Règlement sécurisé sur le site : <a href="http://www.trions.fr">www.trions.fr</a><br>Dans la rubrique " Mon espace " / Paiement en ligne * | Nom : PIERRETTE ARONNAX<br>Référence client : 16382<br>Référence payer : 16862<br>Echéance : 16 Novembre 2023<br>NET A PAYER : 114,04€ |

CCTLB - REGIE OM

## CONSUMMATION

Au dos de votre facture est indiqué le nombre de levées (ou le nombre de dépôts de sacs pour les usagers des bornes enterrées) effectués au cours du premier semestre.

## À QUOI SERT LE RÈGLEMENT DE MA FACTURE ?

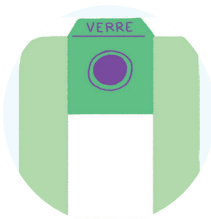
Chaque foyer participe au financement de la collecte des déchets (ordures ménagères, tri sélectif, collectes en déchetterie, collectes en bornes à verre, etc.) ainsi qu'au financement du service et aux actions de prévention organisées par les ambassadeurs du tri.



COLLECTE DES EMBALLAGES



COLLECTE DES TEXTILES



COLLECTE DU VERRE



ACTIONS DE PRÉVENTION



52 PASSAGES EN DÉCHETTERIES



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

# UNE QUESTION ?

## COMMENT PAYER MA FACTURE ?



- En ligne, depuis le site [www.trions.fr](http://www.trions.fr) puis onglet «mon espace» (en haut à droite sur la page d'accueil)
- Chèque bancaire à l'ordre de «REGIE OM CCTLB», accompagné du bordereau de la facture.

Au service de Prévention et de Gestion des déchets

- Par carte bancaire
- En espèces, dans la limite de 300€.

## COMMENT MENSUALISER MA FACTURE ?



L'autorisation de prélèvement SEPA est téléchargeable en ligne sur le site [www.trions.fr](http://www.trions.fr) Depuis la page d'accueil, onglet « Ma collecte » puis « Régler ma facture ».

Complétez puis transmettez le formulaire accompagné d'un RIB au service de Prévention et de Gestion des déchets.

Par courrier postal ou par email.

Vous pouvez également déposer votre dossier complet en boîte-aux-lettres à la CCTLB.

### A NOTER-----

La mensualisation de votre facture ne sera effective que l'année prochaine et sera échelonnée sur 10 mensualités. Vous devrez donc acquitter la redevance de l'année en cours par un autre moyen de paiement. (voir « Comment payer ma facture ? »).



## « COMMENT OBTENIR DES SACS DE TRI ? »

Auprès de la mairie de ma commune.  
Au service de Prévention et de Gestion des déchets.

## « COMBIEN DE PASSAGES EN DÉCHETTERIE CHAQUE ANNÉE ? »

**52 passages !**

Soit une moyenne d'un passage /semaine

C'est le nombre d'entrées en déchetterie pour un foyer de la CCTLB.



Les habitants inscrits au service de gestion des déchets peuvent accéder aux 3 déchetteries réservées aux particuliers. L'accès se fait à pied, à vélo, en voiture légère avec ou sans remorque.

## ET SI JE DÉMÉNAGE, UN CHANGEMENT DANS LE FOYER... FAUT-IL LE SIGNALER ?



Enfants de moins de 2 ans, départ en Ehad, protections hygiéniques, etc. Pour ces cas particuliers, votre foyer peut bénéficier d'un tarif adapté. *Renseignez-vous !*

Pourquoi ? La modification de vos informations personnelles permet de mieux connaître vos besoins en collecte des déchets et limite vos coûts.

## POUR TOUTES MES DÉMARCHES, COMMENT FAIRE ?

A distance

Par courrier adressé à CCTLB / service de Prévention et de Gestion des déchets », 11<sup>bis</sup> avenue de la Libération 54300 Lunéville.

Par e-mail adressé à [contact@trions.fr](mailto:contact@trions.fr)

Toutes vos démarches sont accessibles sur [www.trions.fr](http://www.trions.fr)

Horaires d'ouverture du service d'accueil :

11 bis avenue de la Libération à Lunéville

Lundi et mercredi : 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Mardi et jeudi : *Fermé le matin*, ouvert de 13h30 à 17h00

Vendredi : 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h00

Accueil téléphonique : 03.83.74.05.00

## LES DÉCHETS COLLECTÉS EN 2024 (TONNES)



-8%  
2023

COLLECTE DES ORDURES  
MÉNAGÈRES

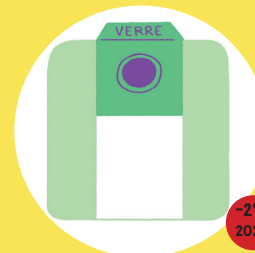
4 439 T



+4.5%  
2023

COLLECTE  
DES EMBALLAGES

3 236 T



-2%  
2023

APPORTS EN BORNES  
À VERRE

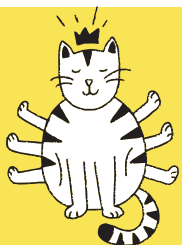
1 542 T



+2%  
2023

APPORTS  
EN DÉCHETTERIES

14 671 T



# TRIONS.FR

LE BON RÉFLEXE POUR TROUVER

TOUTES LES INFOS

SUR LA GESTION DES DÉCHETS



03.83.74.05.00



CONTACT@TRIONS.FR